

Je suis

représentant(e)

des usagers

Qu'est-ce qu'un usager ?

Toute personne utilisant le service public de santé, qu'elle fasse appel à un établissement ou à un professionnel du secteur public ou privé.

En pratique, il s'agit aussi bien du malade que de la personne qui consulte, et de ses proches.



J'interviens **POUR QUOI ?**

- Pour porter votre parole et parler en votre nom.
- Pour veiller au respect des droits des usagers au sein du système de santé.
- Pour contribuer à l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins.

Où nous trouver ?

Les représentants des usagers tiendront une permanence **TOUS les 1^{er} JEUDIS** de chaque mois au sein du Centre Hospitalier de la Roche aux Fées de Janzé, dans le service de médecine / SSR. Vous pouvez également déposer un courrier dans la boîte aux lettres ce dessous ou les contacter par mail :

representantsdesusagers@hopital-janze.fr

Prochaine permanence :

De 15h30 à 16h30